

SERVICE FINANCES  
EM/GLN

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 DECEMBRE 2007

### PROJET DE DELIBERATION

**OBJET : Budget primitif 2008 – Budget annexe ZAC Le Bois d'Amour - Lomener**

---

Le Maire propose d'arrêter le budget primitif 2008 du budget annexe ZAC Le Bois d'Amour - Lomener, en équilibre, aux montants suivants :

Section d'investissement :

Dépenses et recettes : 1.830.860 €

Section de fonctionnement :

Dépenses et recettes : 2.228.031 €

Le Conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions « Finances, Ressources Humaines, Administration Générale » et « Urbanisme, Environnement, Travaux », et après en avoir délibéré,

- APPROUVE le budget primitif 2008 du budget annexe ZAC Le Bois d'Amour – Lomener.